

SQ

Terre d'innovations

CLUSTER

Prospective et Planification Territoriale

Agenda 21

Etude ENR&R CASQY

Le territoire en 2014-2015

- Sept communes (Élancourt, Guyancourt, La Verrière, Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Voisins-le-Bretonneux),
- 144 474 habitants
- 67,42 km²
- 60% d'espaces verts et bleus
- 57780 Logements
- 180 établissements scolaires
- 108 356 Emplois = 20% des emplois des Yvelines
- 3 Gares

Contexte territorial CASQY

2001 – Création d'une ALEC

2005 – Lancement d'une **politique communautaire de développement durable**

2009 – Création d'une Mission Agenda 21 / Développement Durable

2010 – 2013 : **Elaboration d'un Plan de développement durable (PDD)**

- 2010 -2011 = élaboration d'un diagnostic de Saint-Quentin-en-Yvelines au regard du développement durable
- 2012 = phase de concertation axée sur la définition d'orientations stratégiques
- 2013 = aboutissement des travaux d'élaboration du PDD et sa finalisation à travers la réalisation d'un Bilan d'émissions de gaz à effet de serre du patrimoine et des services de la CASQY (BEGES) et du Programme d'actions du PDD.

2013 : Le Plan climat-énergie territorial (PCET) constitue le volet "Climat-énergie" de ce Programme d'actions.

- Limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans la perspective du facteur 4 (politique d'atténuation).
- Réduire la vulnérabilité du territoire face aux effets du changement climatique (politique d'adaptation).

Études précédentes

2003 – Réalisation d'une étude énergétique par l'ALEC

Potentiel d'exploitation des énergies renouvelables sur Saint-Quentin-en-Yvelines

= donner aux décideurs une connaissances des enjeux en terme de développement des EnR et des pistes de mise en œuvre

2014 – Etude de potentiel EnR

Étude du potentiel de développement des énergies renouvelables et de récupération sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines

= évaluation des potentiels d'EnR pour répondre aux enjeux du territoire et enjeu régional (SRCAE)

Diagnostic (7 communes), revu dans le carde du PCAET

Attentes de l'étude

- a) La réalisation d'un inventaire des gisements d'énergies renouvelables et de récupération actuellement exploités
- b) L'estimation du potentiel d'installation selon les filières d'EnR&R.

L'état des lieux sur les gisements d'énergies renouvelables et de récupération

actuellement exploités devra décrire, dans la limite des données disponibles :

- Le nombre d'installations par filière,
- Leur localisation,
- Leur taille,
- Une estimation de leur production,
- Les options technologiques mises en œuvre,
- Les modèles économiques en place,
- Une estimation des emplois directement créés par leur implantation, les économies financières générées,
- La quantité de gaz à effet de serre évités en comparaison avec les émissions moyennes de l'activité considérée.

Réalisation de l'Etude

- Identifier précisément, localiser puis hiérarchiser les différentes contraintes qui freinent le développement des filières énergies renouvelables, ou opportunités qui au contraire favoriseraient leur essor.
- Proposer des actions à mettre en œuvre pour favoriser le développement des EnR&R sur le territoire.
- Évaluer l'impact possible de ces actions au niveau économique (coûts, nombre d'installations potentielles,...), environnemental (énergie fossile et gaz à effet de serre évités) et social.
- Proposer un rendu cartographique ainsi qu'un travail d'analyse récapitulant tous les éléments décrits ci-dessus.
- Préciser les aides financières mobilisables (Europe, État, région, département).

Résultats

- Problèmes méthodologiques : des incohérences figurent dans une partie des résultats (estimation du bois énergie par exemple)
- Résultats souffrant de problèmes d'échelle : certaines énergies ont été estimées sur un territoire plus étendu que celui de la CASQY
- Contraintes économiques non prises en compte la plupart du temps dans l'étude, ainsi que certaines contraintes juridiques
- Certaines conclusions apparaissent infondées
- L'étude ne croise pas les énergies entre elles, notamment sur les mix à partir de la ressource solaire ainsi que l'intermittence des énergies

Marché Public

- Etablissement du Cahier des charges techniques Particulières
- Lancement du marché le 21 mars
- Retour offres 28 avril (6 offres complètes)
- Ouverture des offres : 30 avril
- Analyse des offres : 6 mai

Problèmes rencontrés

Résultats : difficulté typique d'évaluation des potentiels

- sur-représentation du bois-énergie individuel
- potentiels EnR évalués selon leur capacité maximale (gisements brut/net)
- inégalité dans le traitement des filières
- état des lieux d'une photographie du territoire, non corrélée avec les développements programmés et un scénario territorial réaliste

Nouveau périmètre, nouvelle étude

Étude de potentiel énergétique

Objectifs :

- participer à l'élaboration de la stratégie 2030-2050 du territoire
- se doter d'un outil de planification
- maîtriser l'évaluation du potentiel EnR&R afin de mieux l'intégrer dans les études, évaluations et prospective du territoire